NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

67 Nº 4 1940

L'enfant et le cinéma

P. ALLARD (s.j.)

p. 428 - 449

https://www.nrt.be/it/articoli/l-enfant-et-le-cinema-2944

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'ENFANT ET LE CINÉMA.

Le succès du cinéma (1) est trop évident pour qu'il soit besoin d'y insister : succès considérable, succès durable. Des pays les plus divers, pays de vieille civilisation, comme notre Europe, pays récemment industrialisés : Australie, Chine, Japon, pays neufs d'Amérique, les témoignages sont concordants. Quant à l'influence du cinéma sur les spectateurs,... qu'on songe seulement à l'utilisation systématique qui en est faite, pour leur propagande, par les dirigeants de certains pays.

« Il appert aux yeux de tous, disait Sa Sainteté Pie XI dans son encyclique du 26 juin 1936 aux archevêques et évêques d'Amérique (2), que, parmi les divertissements modernes, le cinéma a pris en ces dernières années une place d'une importance universelle. Il n'est pas nécessaire de relever le fait que des millions de personnes assistent journellement aux représentations du cinéma ; ... que le cinéma est devenu la plus populaire des formes de divertissement qui aient ja-

---

(1) A consulter : *Encyclique « Vigilanti cura »*, du 26 juin 1936 : *N.R.Th.*, 1936, pp. 1033-1044. — Comité pour la protection de l'enfance près la S. D. N., *Procès-verbaux des deuxième (1926), quatrième (1928) et cinquième (1929) sessions.* — A. Brohée, *La portée de l'encyclique Vigilanti Cura*, dans *N.R.Th.*, 1936 p. 961. — L. De Coninck, *Nous, Prêtres, et le cinéma*, dans *N.R.Th.*, 1934, p. 186. — J. Dassonville *Le Problème social du cinéma*, dans *Dossiers de l'Action Populaire*, 1930, p. 1501. — M. Rigaux, *L'éducation du sentiment chez les jeunes : méditation en face de l'écran*, dans *Dossiers de l'A.P.*, 1931, p. 1. — X***, *Un problème de morale sociale : I. Le cinéma démoralisateur*, dans *Dossiers de l'A.P.*, 1935, p. 1191. — Adolphe Galliard, *La place du cinéma dans la vie sociale*, dans *Le Musée social*, septembre 1931. — L. Jalabert, *Un danger social : Le film corrupteur*, dans *Etudes*, 1921, tome 169, p. 16. — Envisageant la question d'un point de vue plus positif : J. Dassonville, *Le choix des films*, dans *Dossiers de l'A.P.*, 1929, p. 1303. — X ***, *Un problème de morale sociale : II. Plaidoyer en faveur du cinéma*, dans *Dossiers de L'A.P.*, 1935, p. 1421 et suivantes, 1587 et suivantes. — L. Jalabert, *le cinéma éducateur*, dans *Etudes*, 1924, tome 178, pp. 5, 152 et 293 ; *L'apostolat par l'écran*, ibid., 1925, tome 191, p. 406 ; *Les catholiques et le problème du cinéma*, ibid., 1928, tome 197, p. 549.

(2) Encyclique « Vigilanti cura ». Nous utilisons la traduction de la *Documentation catholique*, 1936, col. 263. — On sait que cette encyclique a son origine dans l'œuvre d'assainissement des films entreprise avec beaucoup d'énergie et d'efficacité par les catholiques des Etats-Unis sous la direction de leurs évêques.

mais été offertes pour les moments de loisir, non seulement aux riches, mais à toutes les classes de la société. D'autre part, il n'y a pas aujourd'hui de moyen plus puissant que le cinéma pour exercer une influence sur les masses, soit par la nature même de l'image projetée sur l'écran, soit par la popularité du spectacle cinématographique et par les circonstances qui l'accompagnent. »

Tout le monde sait quels très graves problèmes soulève ce « divertissement moderne ». Au premier rang de ces problèmes se place celui de l'influence du cinéma sur l'enfance et sur la jeunesse :

« ... son charme s'exerce avec un attrait particulier sur les jeunes gens, sur les adolescents et sur l'enfance elle-même. De cette façon, c'est justement à l'âge où le sens moral est en formation, où se développent les sentiments et les notions de justice et de droiture, des devoirs et des obligations, de l'idéal de la vie, que le cinématographe prend, par sa propagande directe, une position énergiquement prépondérante. Mais malheureusement, dans l'état actuel des choses, c'est presque toujours en mal » (3).

Dans la *Nouvelle Revue Théologique* de février 1934 (4), le R. P. De Coninck estimait à 250 millions le nombre de personnes qui, dans le monde entier, vont au cinéma au moins une fois par semaine ; sur ce nombre, il comptait 170 millions de « moins de 25 ans » — presque les deux tiers. Ces chiffres sont corroborés par ceux qui ont été, à diverses reprises, fournis au Comité pour la Protection de l'Enfance, près la Société des Nations. Dans la *Semaine Religieuse* de Paris (5), 18 mai 1935, Georges Bidault notait que, en France, les enfants forment jusqu'à 50 % du public les jeudis après-midi. En conclusion d'enquêtes mondiales, Madame M. Hoffmann (6) notait que la proportion des enfants qui fréquentent le cinéma au moins une fois par semaine semble osciller de 65 à 80 pour cent. Elle remarquait que la prépondérance des enfants

(3) Encyclique « Vigilanti cura », col. 265.
(4) *Nous, Prêtres, et le cinéma*, p. 186.
(5) G. Bidault, *Le devoir des catholiques français*, dans *Sem. rel.*, Paris, 1935, p. 738.
(6) Cité par *Dossiers Action Populaire*, 1935 : *Un problème de morale sociale : Le cinéma*, p. 1213.

est plus accentuée dans les petites localités que dans les grandes villes. Quant aux âges, elle constatait que la majorité des enfants ont treize ans ; puis viennent ceux de 14 ans, ceux de 12, ceux de 11, ceux de 15. De leur côté les enquêtes de la J.O.C.F. en France disent ceci :

« Quant au cinéma, c'est un abus qui n'a pas de nom, une véritable folie collective. Dans toutes les villes où il y a suffisamment de salles, on peut affirmer que 50 % des jeunes filles de 13 à 20 ans, qui travaillent en usine ou en atelier, y vont au moins trois ou quatre fois par semaine » (7).

Les choses ont-elles changé ces dernières années ? Il ne semble pas, au contraire. Il n'est pas un éducateur qui ne constate l'extraordinaire attrait exercé sur les enfants par le cinéma, et ne s'inquiète des profondes répercussions tant sur leur corps que sur leur âme.

*
* *

Nous voudrions, dans un premier article, préciser quels sont, pour les enfants, les inconvénients et les dangers du cinéma : inconvénients et dangers pour la santé, pour le développement intellectuel, pour la formation morale. Plus tard, dans un second article, nous examinerons si le cinéma ne peut pas concourir à la formation des enfants, s'il est possible de remédier à ses inconvénients et de prévenir ses dangers, enfin ce que devrait être un « cinéma pour enfants ».

Dès l'abord, nous devons mettre le lecteur en garde contre l'impression trop défavorable que lui laisseraient ces pages : présentant en un tableau d'ensemble les dangers du cinéma, nous ne prétendons pas qu'ils existent toujours tous ensemble et au degré critique : il y a spectacle et spectacle, film et film, comme il y a enfant et enfant. Nul ne songera à condamner les parents qui, en de rares occasions, mènent leurs enfants voir un film particulièrement attrayant — un peu comme jadis on allait au cirque —. Pour mieux déceler les inconvénients du cinéma et ses dangers, nous avons dû supposer réalisées — comme

(7) Céline Lhotte et Elisabeth Dupeyrat, *Révélations sur la santé des jeunes travailleuses*, Enquêtes de la J.O.C.F., Secrétariat général de la J.O.C.F., 246, Boulevard Saint-Denis, Courbevoie, Seine, 1936, p. 113.

en effet elles le sont souvent — les conditions qui facilitent le plus leur développement.

Il nous semble que c'est dans le cinéma tel qu'il est mis à la disposition des enfants et des jeunes gens des classes populaires, que ces conditions sont le mieux réalisées : sauf exceptions, les films que vont voir ces jeunes sont des films pour adultes, appartenant à ce genre que le Dr Lampe (Berlin) appelait : « le mélodrame cinématographique classique » (8) ; les salles qu'ils fréquentent sont des salles publiques, organisées pour une clientèle d'adultes : salles populaires, à bon marché, dans lesquelles le souci du spectateur : souci de moralité et souci de réduire au minimum les causes de fatigue, passent, de loin, au second plan (9). Ce cinéma populaire pour adultes nous paraît, à tous égards, dangereux pour les jeunes : c'est lui que nous allons examiner. On sait au reste que c'est dans les classes populaires que le cinéma recrute sa clientèle de jeunes la plus assidue et de beaucoup la plus nombreuse. Comme ces inconvénients et ces dangers peuvent se retrouver, à des degrés divers, dans beaucoup de cas particuliers, nous avons pensé qu'il était utile de les souligner avec force, pour montrer aux prêtres, aux éducateurs et aux parents, qu'ils doivent compter avec eux.

I. INCONVENIENTS DU CINEMA AU POINT DE VUE DE LA SANTE DES ENFANTS.

Du seul point de vue de la santé de l'enfant, médecins et psychiatres sont très sévères pour le cinéma moderne. Ils le déclarent dangereux pour la vue, dangereux pour le système nerveux, dangereux même pour tout l'organisme.

1. *Dangereux pour la vue.*

Une enquête menée par l'Institut International du Ciné-

---

(8) *Rapport présenté au Comité de la Protection de l'enfance près la S.D.N.*, par le Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Deuxième session du C.P.E., 1926, Annexe 5, p. 123.

(9) Dans l'enquête de la J.O.C.F. citée plus haut, on dénonce : « l'odieuse exploitation de la bonne foi, de l'instinctive droiture du milieu ouvrier, à laquelle se livrent trop souvent les entrepreneurs de spectacles ». — *Révélations sur la santé des jeunes travailleuses*, pp. 113 et 114.

ma ([10]) dans les écoles italiennes donne les résultats suivants : sur 19.618 enfants interrogés, 4.880 n'ont jamais été au cinéma. Pour les autres : 25,23 % déclarent éprouver toujours une fatigue des yeux après le spectacle ; 4,45 % déclarent éprouver parfois de la fatigue ; 43,66 % déclarent n'éprouver jamais aucune fatigue des yeux ; le reste des réponses (26,66 %) est trop imprécis pour qu'on puisse s'en servir.

De son côté, le Docteur Gordon L. Berry, Secrétaire de la Commission nationale américaine pour la lutte contre la cécité, déclarait à Genève que : « on constate souvent chez les enfants qui fréquentent le cinéma une tension oculaire, des maux de tête, de la myopie », et qu' « il existe un rapport entre l'affaiblissement de la vue et la fréquentation du cinéma », et le Docteur Bogdanowicz (Pologne) assurait qu' « un tiers des enfants éprouvent des maux d'yeux pendant ou après la représentation » ([11]).

Nous tenons à donner ces témoignages appuyés sur des enquêtes faites précisément dans des milieux populaires. Peut-être paraîtront-ils pessimistes ? Ne serait-ce pas parce que le cinéma atteint les organes visuels de façon tellement insensible que, à moins d'observations très soigneuses auxquelles d'ailleurs l'enfant préfère ne pas se prêter, nul dans son entourage ne s'en aperçoit ?

D'où proviennent, maintenant, ces troubles des organes visuels ? Le Dr Bogdanowicz les met au compte « non seulement de la mauvaise vue des enfants, mais du mouvement trop rapide *des images, de leur changement, des mauvaises distances de* l'écran ». Madame la Doctoresse Hein (Danemark) dit qu'« il est indéniable que la rapidité des impressions sur la rétine, rapidité qui est le principe même du cinéma, amène une tension oculaire, un afflux de sang dans l'organe qui se compliquent

---

(10) Cité dans *Le cinéma démoralisateur, l.c.*, p. 1199. — L'Institut International du Cinéma éducatif a consacré un « cahier », le 9e, à cette question : *Les effets du cinéma sur la vue* (1935), Rome, 1, Via Lazzaro Spallanzani.

(11) *Rapport présenté par le Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, au Comité pour la protection de l'enfance, près la S.D.N.*, 2e session du Comité, 1926, p. 126. Mlle Janvier (Belgique) y fait encore remarquer que le nombre des enfants obligés de porter des lunettes a beaucoup augmenté en Belgique, depuis la fréquentation du cinéma.

d'une difficulté d'adaptation, d'un éblouissement quand le spectateur n'est pas placé à bonne distance de l'écran. La fatigue augmente avec les films usés, rayés ; d'abord passagère, elle dégénère à la longue en faiblesse » (12).

Examinons rapidement les principales d'entre ces causes ; les unes tiennent à l'appareil de projection ou au film lui-même, les autres au spectateur et à la façon dont il est installé.

a) Causes provenant de l'appareil ou du film.

Déroulement défectueux de la bande. On sait que l'impression de continu produite sur la rétine est obtenue par la succession rapide des images : les gestes ou attitudes à représenter, décomposés en un grand nombre de gestes élémentaires, sont recomposés par le déroulement rapide du film. A vitesse convenable, les impressions rétiniennes s'enchaînent presque sans effort. Mais il faut un synchronisme parfait entre la rapidité avec laquelle la rétine peut enregistrer les images, et celle de leur déroulement. Faute de quoi les organes visuels sont contraints de corriger le défaut par un effort continu et considérable bien qu'inconscient : d'où fatigue (13).

Tremblement des images sur l'écran, et mise au point défectueuse. Ces deux défauts sont particulièrement fatigants et désagréables : un public d'adultes ne les tolère pas et l'équipement moderne des grandes salles de cinéma permet de les éliminer complètement.

Sont-ils rares, le premier surtout, dans le cas de séances pour enfants préparées à la hâte, avec des moyens de fortune, installant l'appareil sur des supports trop légers, qui tremblent à la moindre secousse ?

Mauvais état des films. Bandes usées,... images très obscurcies,... films rayés, déchirés... Evidemment de tels déchets n'ont point accès dans des salles qui respectent sinon leur public, du moins... son argent. Mais à des salles très populaires,

---

(12) Comité pour la protection de l'enfance, 4e session, 1928. *Procès-verbal de la session*, p. 69. Cette affirmation de Madame Hein est reprise textuellement par M. de Feo, Directeur de l'Institut International du Cinéma éducatif à Rome, dans un exposé présenté à la 5e session du C.P.E., 1929, Procès-verbal, p. 39.

(13) D'après ce que dit Madame Hein, il semblerait que le déroulement du film, même s'il est effectué à vitesse normale, soit par lui-même source de fatigue. Nous laissons ce point à l'appréciation des techniciens.

qui « paient » mal, on ne peut offrir que des copies inférieures, des bandes très fatiguées par un long usage... Du seul point de vue des inconvénients pour la vue, de tels films sont à proscrire purement et simplement ([14]).

b) Causes provenant des conditions du spectacle ou du spectateur lui-même.

Tout le monde sait que, dans une salle de cinéma, toutes les places ne se valent pas, et que les meilleures places ne sont pas les plus rapprochées de l'écran : il y a une distance minima en deçà de laquelle le spectacle devient vite extrêmement fatigant. Or, ce sont ces places à bon marché que les enfants choisissent — et pour cause !... D'autre part, la trop grande obscurité des salles est aussi cause de fatigue. Un raisonnement simpliste ferait croire que l'idéal est de réaliser dans la salle une obscurité aussi profonde que possible. C'est une erreur : par un réflexe instinctif, la pupille des yeux se dilate anormalement dans l'obscurité et, d'autre part, le violent contraste entre l'obscurité de la salle et la luminosité du film produit un effet d'éblouissement qui surprend au premier abord, puis auquel on s'accoutume : mais l'accoutumance ne supprime pas la fatigue ([15]).

Enfin, si le cinéma fatigue les enfants dont la vue est normale, il est à craindre qu'il ne fatigue bien davantage ceux dont la vue est faible ou défectueuse. Or bon nombre d'enfants sont atteints de défauts de la vue, d'autres ont la vue délicate, entendant par là une faiblesse des organes visuels qui peut rendre dangereux les efforts trop grands et les impressions trop brutales.

Certaines des observations que nous venons de faire pourront paraître discutables : il ne semble pas que les techniciens soient bien d'accord sur les causes de la fatigue visuelle provenant du cinéma. Mais quoi qu'il en soit des causes qu'on lui assigne, le fait est certain : le cinéma est fatigant pour la vue, l'abus

---

(14) On signale encore comme cause de fatigue pour l'œil le fait que le film est noir sur blanc, et le fait qu'il représente dans un espace à deux dimensions : hauteur et largeur, une vie qui se meut dans un espace à trois dimensions : hauteur, largeur et profondeur (« Les effets du cinéma sur la vue », p. 17 — « Le cinéma démoralisateur », *l.c.*, p. 1200). Nous n'insistons pas sur ces deux causes : elles paraissent assez secondaires. Notons cependant qu'elles sont, en pratique, plutôt difficiles à éliminer.

(15) *Les effets du cinéma sur la vue, l.c.*, p. 17.

du cinéma risque de rendre cette fatigue chronique. Donnons du fait cette explication « cavalière » : le cinéma est une représentation artificielle de la vie avec son mouvement ; les sens de l'homme sont adaptés au réel : entre le réel et l'artificiel il y a toujours un décalage ; d'où la fatigue.

2. *Dangereux pour l'équilibre psycho-physiologique.*

Si l'on compare les systèmes nerveux de l'enfant et de l'adulte dans leurs relations avec l'activité des facultés de l'âme, on voit apparaître de grandes différences.

D'abord, le système nerveux de l'enfant est un système complet et « en ordre de marche », mais seulement pour ce que requièrent une psychologie et une vie d'enfant, non pas pour ce qu'exigeront, au fur et à mesure des années, une psychologie et une vie d'adulte. Or, la vie de l'enfant est dominée par les nécessités de la vie végétative et sensible individuelles ; les facultés qu'il met en œuvre sont surtout les facultés inférieures de l'âme : mémoire, imagination, sensibilité, et beaucoup moins les facultés supérieures : intelligence et volonté.

Par ailleurs, le système nerveux de l'enfant est un système neuf : il n'a pas encore, par l'exercice répété, sous le contrôle et l'influence des facultés supérieures de l'âme, pris de « plis » : il est encore tout malléable ; en ce sens, il n'est pas formé.

En outre, tandis que, chez l'adulte, les réactions nerveuses sont reçues dans un psychisme considérablement enrichi d'acquisitions et d'expériences, dont on pourrait dire qu'il est déjà quelque peu sceptique et pas mal désabusé, chez l'enfant, les réactions vont s'implanter dans un psychisme encore vierge : aucune expérience de la vie n'est là pour faire la part des choses, pour neutraliser. C'est pourquoi les impressions d'enfance se révèlent si durables, parfois ineffaçables ([16]).

Enfin, pour canaliser les impressions reçues, pour empêcher qu'elles ne se propagent à tout le système nerveux et n'envahissent tout le psychisme, l'adulte possède, au moins à un degré élémentaire, le double pouvoir d'inhibition et de diversion. L'enfant n'a ni l'un ni l'autre. L'impression violente, n'étant ni freinée, ni « divertie », fera donc vibrer jusqu'à l'exaspération tout

(16) Dassonville, *Le choix des films*, dans *Dossiers A.P.*, 1929, p. 1303.

son système nerveux, elle envahira, submergera tout son psychisme.

Ces remarques vont nous permettre de mesurer le danger du cinéma pour l'équilibre psycho-physiologique soit de l'enfant, soit de l'adolescent. Dans la très grande majorité des cas, disions-nous, le film auquel ils assistent est un « film d'adultes » : ceux qui l'ont conçu et, sauf exceptions, réalisé, sont des adultes, le spectateur pour lequel ils l'ont conçu et réalisé, dont ils n'ont cessé de prévoir les réactions psychologiques — et par conséquent nerveuses — sont des adultes ; inconsciemment peut-être mais certainement, ils ont tablé sur son expérience de la vie, sur son pouvoir d'inhibition et de diversion, voire même sur l'intervention de ses facultés supérieures, intelligence et volonté... bref, l'ensemble psycho-physiologique qu'ils ont eu devant les yeux est un ensemble d'adulte.

Comment l'enfant, comment l'adolescent réagiront-ils à ce spectacle d'adultes ?

L'enfant — prenons-le jusqu'à 12 ou 13 ans — réagira-t-il en adulte ? Il est hors d'état de le faire ! non pas seulement parce que, du point de vue psycho-physiologique, il est moins formé que l'adulte — comme si ce n'était qu'une question de plus et de moins —, mais parce qu'il est « autre » que l'adulte : non pas un « homme en miniature », mais autre chose qu'un homme : un enfant.

Réagira-t-il en enfant ? Comment le pourrait-il puisque les images qu'il enregistre sont faites pour provoquer des réactions d'adulte !

Il réagira donc vaille que vaille, et trop souvent il ne réagira pas : presqu'incapable de contrôler, de se défendre, il sera, au sens exact et très dangereux des mots, « captivé », « pris », — faut-il dire : « possédé » ? — par le film. Il n'est, pour vérifier cette « possession », que d'interroger ceux qui ont étudié l'influence du cinéma sur les enfants. Deux choses surtout les ont frappés : d'abord la violence des chocs émotifs produits sur eux par les scènes qui leur sont présentées, ensuite la véritable fascination dont ils sont les victimes. « L'enfant, remarque le Dr Fabio Pennachi ([17]), immobilisé, fasciné par la vision cinématographique, trépigne et répond de tous

(17) Cité dans *Le cinéma démoralisateur, l.c*, p. 1200.

ses nerfs aux sensations si nombreuses qui parviennent à son cerveau ». Les conséquences d'une épreuve aussi évidemment disproportionnée aux forces nerveuses seront nombreuses : troubles du sommeil... insomnies... cauchemars... terreurs folles, somnambulisme... obsession latente qui, bien qu'inconsciente, absorbe une partie des forces vives de l'enfant, et le laisse distrait, concentré, incapable de vivre pleinement sa vie actuelle d'enfant..., hyperexcitabilité et hyperémotivité... ([18]). Enfin, à la longue, quand tout cela sera calmé, nervosité, impressionnabilité excessives, avec toutes les difficultés qui en résultent pour la conduite de la vie.

S'il fallait maintenant indiquer quelques causes particulières de dommage pour le système nerveux, nous signalerions entre autres : l'obscurité des salles de spectacle et l'abus des procédés dits « de premier plan ». Les enquêteurs sont unanimes à dénoncer la malfaisance de l'obscurité. Dans le rapport déjà cité du Secrétariat de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge ([19]), Melle Janvier (Belgique) fait observer que « l'obscurité des salles crée une atmosphère malsaine, dangereuse et peut développer chez un enfant nerveux des habitudes malsaines » ; M. Cocksley (Australie) déclare que : « L'obscurité renforce l'émotivité criminelle et érotique... » ; et, parmi les vœux formulés se trouve celui-ci : que soit obtenue « l'interdiction de l'obscurité totale dans toutes les grandes salles de cinéma-théâtre, en vue d'atténuer dans une grande mesure la névrose cinématographique ». Quant au procédé qui consiste à réaliser, dans le but d'augmenter la violence des émotions, de très brusques changements de plan, il est vivement critiqué par le Directeur de l'Institut International du Cinéma éducatif à Rome ([20]) : « Phénomène de suggestion poussé à ses limites extrêmes. Agrandissements à grands effets d'horreur, dans lesquelles des faces bestiales apparaissent sur l'écran avec des yeux tragiques, pleins d'épouvante, avec

(18) *Ibid.*, p. 1201. On objectera peut-être que les mêmes inconvénients se rencontrent déjà dans certains spectacles dont les enfants sont particulièrement friands : ceux du cirque par exemple, et personne ne songe à les condamner. Il est vrai. Mais la technique du cirque est loin d'être aussi artificielle que celle du cinéma, et, du reste, le cirque n'est pas une distraction dont on puisse facilement abuser.

(19) *Procès-verbal de la 2e session du C.P.E.*, 1926, Annexe 5, p. 126.

(20) *Procès-verbal de la 5e session du C.P.E.*, 1929, p. 33.

des visages convulsés, souvent avec des expressions d'une brutalité et d'une sensualité répugnantes ».

3. *Dangereux pour l'organisme en général.*

Il est bien clair que l'hyperexcitation nerveuse ne va pas sans une grande fatigue. Fatigue qui, d'ailleurs, existe bien avant que d'être éprouvée : ce n'est pas seulement après un long spectacle que l'enfant est fatigué, c'est déjà pendant ; seulement l'espèce de « possession » dont il est victime l'empêche de prendre garde à cette fatigue, ou plus exactement le facteur « distraction », si puissant au cinéma, empêche que la fatigue ne développe, comme un frein salutaire, sa conséquence normale : l'ennui ([21]).

Il faudrait parler aussi de l'atmosphère des salles, peu favorable à de jeunes poumons avides d'air pur ([22]) ; de la musique et de la sonorisation, de la privation de sommeil qu'entraînent les soirées passées au cinéma... Contentons-nous de remarquer que si le cinéma offre à l'enfant une distraction si passionnante, il n'en est pas moins, en tant que distraction, contraire aux exigences de son jeune tempérament : la distraction naturelle de l'enfant, celle qui repose à la fois son esprit, développe son corps et l'entraîne à la vie sociale, c'est le jeu qu'il joue lui-même avec d'autres enfants de son âge.

II. INCONVENIENTS AU POINT DE VUE INTELLECTUEL.

Quand on cherche les raisons de l'extraordinaire succès du cinéma dans les classes populaires, on arrive à cette conclusion que le cinéma séduit l'adulte par ce qu'il reste encore en lui d'enfantin. — Et nul homme sans doute ne cesse jamais complètement d'être enfant ! — De fait, les puissances de l'âme que le film met en branle sont précisément celles qui, au cours de la vie, ont été les premières à s'éveiller, et qui, pen-

(21) De Feo, *Exposé présenté à la 5e session du C.P.E.*, 1929, p. 31.

(22) « Aux inconvénients déjà signalés, je dois ajouter ceux qu'ils (les enfants) courent au point de vue de la santé en général, par le séjour, durant plusieurs heures, dans une atmosphère confinée, à température élevée, où la contamination est à craindre, surtout en ce qui concerne la tuberculose ». M. Martin, représentant de la France, 2e session du C.P.E., 6e séance, p. 30.

dant un temps, ont été presque les seules à diriger le comportement : émotivité, sensibilité, imagination... ; les moyens, qu'il utilise pour solliciter ces facultés, sont également ceux qui ont le plus de puissance sur les enfants : l'image concrète, qui ne décrit pas mais fait voir ; l'image animée qui ne se contente pas de faire voir mais reproduit la vie même, il en donne l'illusion. Or l'enfant est très particulièrement sensible aux images : « Le cinéma, explique le Dr Lampe, attire l'enfant parce que la reproduction animée correspond à son mécanisme intellectuel avide de tout ce qui est en mouvement et ignorant des procédés de la logique abstraite. L'enfant pense par associations d'idées principalement visuelles » (23). Et M. de Feo précise ainsi sa psychologie — non sans quelque exagération cependant : « L'activité cérébrale et la vie de l'enfant s'exercent uniquement sous l'empire de l'instinct. L'action est déterminée par des incitations externes, matrices et sensitives, qui agissent au lieu et place de la volonté. Chez l'enfant même normal, le sens critique qui dérive de la connaissance, du raisonnement et de la réflexion, manque presque complètement » (24).

Il semblerait dès lors que, du point de vue intellectuel, le cinéma doive être déclaré à tout le moins inoffensif pour les enfants, puisqu'il répond exactement à leur mode d'activité psychologique. Il n'en est rien cependant, et les éducateurs qui savent observer sont unanimes à déplorer les graves dommages intellectuels auxquels expose l'enfant une fréquentation trop assidue du cinéma pour adultes.

L'enfant, nous l'avons dit, s'il n'est pas un « homme en miniature » doit cependant devenir un homme. Son mode d'activité psychologique doit peu à peu se muer en un mode d'activité très différent, dans lequel le raisonnement prend le pas sur la simple association d'idées et d'images, contrôle et critique tout ce qui est suggéré du dehors ; dans lequel encore la volonté s'impose à la sensibilité et, la disciplinant, se sert d'elle au lieu d'être à son service. Le rôle de l'éducation

---

(23) *Les effets du cinéma sur la condition mentale, physique et morale des enfants*, Rapport du Secrétariat des Sociétés de la Croix-Rouge, soumis au Comité pour la protection de l'enfance près la S.D.N., 27 mars 1926. — Procès-verbal de la 2e session du Comité, Annexe 5a, p. 123.

(24) *Exposé présenté à la 5e session du C.P.E.*, 1929, p. 30.

est précisément d'aider l'enfant à faire, le plus parfaitement possible et au moins de frais qu'il se pourra, cette difficile, parfois dangereuse évolution.

Or, le cinéma pour adultes se pose en adversaire de cette éducation, il tend de toute sa force à retarder, à ralentir, et même à empêcher cette évolution : développant outre mesure le mode puéril d'activité intellectuelle de l'enfant par association d'idées et d'images, usant couramment de procédés violents de suggestion devant lesquels l'enfant est désarmé, hypertrophiant l'imagination aux dépens de l'intelligence, il risque fort de rendre, sinon impossible, du moins très imparfaite cette évolution dont le terme est la domination, dans l'âme, des facultés d'intelligence et de volonté : l'enfant qui fréquente avec excès le cinéma pour adultes risque de rester toujours intellectuellement un enfant.

On devine les résultats déplorables de cet échec, tant du point de vue personnel que du point de vue social. A cette critique de fond, s'en ajoutent d'autres plus concrètes, faites, du point de vue pédagogique, par des éducateurs.

Ils remarquent d'abord que ce goût dépravé d'une excitation factice est préjudiciable à la lecture et au travail ([25]), et ensuite que l'enfant qui fréquente trop assidûment le cinéma perd l'habitude de se concentrer ([26]). Suites logiques de ce que nous disions plus haut : un esprit accoutumé à ne travailler que sous le choc violent d'images visuelles éprouve, devant l'effort proprement intellectuel, une difficulté et une répugnance croissantes ; livré de plus, sans contrôle possible, aux associations d'idées et d'images, il devient de moins en moins apte à la réflexion proprement dite : habitué à sentir il devient incapable de juger.

---

(25) Remarque du Chef de la C.R. de la Jeunesse, à Scone (Australie) — Comité de la protection de l'enfance (S.D.N.), 2e session, 1926, *Procès-verbal*, p. 125.

(26) « Les impressions rapides et passagères deviennent une habitude pour l'enfant, qui perd l'habitude de se concentrer ». Directeur de la C.R. de la Jeunesse à Melbourne, *l.c.*, p. 125. Cette critique n'est pas contredite par la remarque faite par le Dr Fabio Pennachi (cité dans *Dossiers A.P.*, 10-6-35, p. 1201) que le spectacle cinématographique laisse l'enfant distrait et concentré ; au contraire, c'est, en partie, parce que l'impression trop violente du film subsiste encore après le spectacle, et s'impose presque invinciblement au psychisme de l'enfant, que celui-ci devient incapable d'activité intellectuelle proprement dite : parce qu'il reste concentré sur le film, il devient incapable de se concentrer.

On fait remarquer encore que le goût s'émousse peu à peu : à sa place, un faux sens esthétique, artificiel et instable ; que l'enfant devient incapable d'écrire correctement ; et enfin — nous rejoignons ici les critiques faites à propos du sens visuel —, que le cinéma « détruit chez l'enfant le sens des couleurs, des proportions et des distances » ([27]).

III. INCONVENIENTS AU POINT DE VUE MORAL.

Nous n'avons pas l'intention de parler des ravages exercés par les films mauvais, immoraux, qu'une censure trop facile laisse passer avec un optimisme déconcertant, ni de discuter la valeur des jugements qu'elle prononce en décidant que tel film est réservé aux adultes, tel autre accessible aux enfants ([28]). Nous nous occupons des films courants qui ne provoquent pas de scandale, plus précisément encore de tous ces films « pour adultes » que les enfants sont admis à voir, et dont le thème rentre dans ce que le Dr Lampe appelle : « le mélodrame cinématographique classique ». « Toute représentation de la vie inclut par elle-même une certaine conception de la vie, de la solution pratique qui lui est donnée, et par suite des principes moraux et métaphysiques qui conditionnent cette solution » ([29]).

Examinons rapidement quelle est cette philosophie de la vie exprimée par la plupart des films, et comment l'enfant réagit à cette philosophie.

L'idée de fond est que, fait pour être heureux, l'homme cherche invinciblement le bonheur. Ce bonheur peut-il être trouvé dans la vie présente ? Oui, et c'est exclusivement dans la vie présente qu'il faut le chercher. En quoi consiste-t-il ? Dans la satisfaction des tendances les plus naturelles, et, surtout, dans la satisfaction de la plus profonde, de la plus passion-

---

(27) Mlle Janvier (Belgique). *l.c.*, p. 125.

(28) La question de la censure des films, et des normes selon lesquelles elle devrait s'exercer demanderait de longs développements qui ne rentrent pas dans le cadre de cet exposé des inconvénients du cinéma. Bornons-nous à signaler qu'elle devrait tenir compte non seulement de l'intrigue générale du film, mais encore de l'atmosphère morale — qui ne se confond pas avec l'intrigue, des péripéties, des titres, sous-titres et textes, et des procédés cinématographiques employés.

(29) Adolphe Galliard, *l.c.*, p. 306.

née de ces tendances : l'amour, envisagé généralement sous un aspect plutôt sentimental, mais non sans évocations continuelles et très explicites de son aspect charnel.

Donc, à un problème vrai — et qui est bien le problème central de l'homme — le problème du bonheur, le film donne presque toujours une solution purement terrestre, qui exclut toute référence à un Dieu, source et fin dernière de la vie. Sous ce rapport, il ne diffère ni du roman ni du théâtre : les trois sont également païens.

Quels sont maintenant les caractères prédominants de cette philosophie incluse dans le film ? Il nous semble qu'il y en a deux : fatalisme et irréalisme. Fatalisme : on est comme on est, et il n'y a rien à y faire ; les passions sont irrésistibles, et, du reste, passée une certaine intensité, elles sont affranchies de toute règle et de toute convention.

Irréalisme : les héros du film arrivent, après des péripéties sans nombre, à maîtriser ce bonheur qu'ils poursuivent.

Quelle vie le leur donne ? Est-ce la simple vie assez monotone de l'homme moyen — celle de la plupart des spectateurs ? — Non : c'est une vie paradisiaque de richesse, d'honneur, de satisfaction de toutes les aspirations — les spirituelles exceptées. Ou bien le bonheur, définitif, sera placé dans la satisfaction de la passion maîtresse, par exemple l'amour. Aucune ombre au tableau : ni les contradictions internes de l'esprit humain torturé d'une part par ce qui l'assouvit de l'autre, ni la terrible sensation de détresse et de dépouillement qui suit la possession, ni les simples incidents de la vie quotidienne qui rappellent douloureusement du rêve à la réalité. Bref, le bonheur auquel accèdent les héros du film se situe dans une vie qui n'est aucunement celle du spectateur, ni même celle d'aucun homme sur la terre, dans une vie parfaitement irréelle (30).

---

(30) « La conception standard de la vie porte comme une conséquence logique », dit M. de Feo, « une représentation tapageuse, erronée et artificielle de la véritable vie. Celle-ci est en train de devenir un élément étranger et en concurrence avec la vie du cinéma. » Par manque de réflexion et de critique, le mineur « retirera de la projection un seul enseignement : que la vie est telle qu'on la représente et non telle qu'il ne peut encore la deviner et la comprendre ». 5e session du C.P.E., 1929, p. 32. — Rappelons que nous parlons ici du cinéma pour adultes, particulièrement du mélodrame cinématographique, et que les inconvénients que nous signalons viennent de l'abus du cinéma.

Non moins irréels sont les moyens d'accéder à ce bonheur. S'il est facile de supposer que la passion est à elle-même sa propre loi, et de la montrer poursuivant son objet par tous les moyens et l'atteignant enfin, dans la réalité il n'en va pas de même : en dehors de toute règle morale, les passions s'opposent et se combattent à mort : pour une victoire, combien d'échecs, de crimes, de déshonneurs ! Et d'ailleurs, qu'on le veuille ou non, il existe des principes directeurs de la conduite humaine, principes que l'homme ne s'est pas donnés, et dont la société ne peut prétendre être l'origine ; qui n'ont pas été arbitrairement choisis par un Législateur suprême, mais sont l'expression des exigences mêmes de la nature : faite exclusivement pour un bonheur spirituel, celle-ci ne peut y atteindre qu'en luttant sans cesse pour assurer la domination de l'âme sur le corps, de l'esprit sur la matière. Et non seulement le bonheur futur de chacun, mais, déjà ici-bas, l'ordre et la paix pour tous et pour chacun sont à ce prix.

Cet irréalisme de la vie heureuse, et des moyens à employer pour l'atteindre, s'aggrave d'un autre irréalisme, inhérent celui-là à la technique même du cinéma. On n'a pas oublié les déboires de certains cinéastes qui avaient entrepris de projeter sur l'écran tel roman à grand succès. On s'est aperçu que le cinéma s'accommodait fort mal des lois du roman, — de celui du moins dont l'intrigue s'insère dans les profondeurs de la psychologie humaine. C'est que le romancier, contraint de donner toute leur vraisemblance aux crises d'âme et à leur dénouement souvent tragique, est tenu — c'est là qu'on juge les maîtres — de révéler, avec une vérité saisissante, la psychologie de ses personnages. Tâche délicate dans laquelle il sera aidé par un auxiliaire précieux, presque un complice : le temps. C'est en se penchant à loisir sur les faits et gestes banaux, en de longues périodes de la vie courante, qu'il parviendra à rendre, dans toute sa complexité, le caractère de ses héros.

Rien de tel pour le cinéma : impossible de s'attarder à la vie courante pour, peu à peu, en dégager une psychologie : il faut brûler les étapes, préparer rapidement, par une série de scènes typiques, la crise centrale. Si on s'attarde, l'intérêt se relâche, le spectateur bâille : le temps est l'ennemi du film.

« En donnant l'illusion d'une action vécue et exacte, le cinéma la déforme par la rapidité avec laquelle cette action se

déroule. Les luttes que soutient la volonté de l'acteur avant de réaliser son objectif, le drame psychologique, qui est la partie essentielle du théâtre ou du roman, et que les discours ou les récits ont pour objet d'exprimer, sont ici réduites au minimum et les péripéties de l'action extérieure, n'étant plus retardées par la parole, se succèdent et s'enchaînent avec une rapidité fantasmagorique. L'obstacle intérieur s'atténue et avec lui le sentiment de la résistance aux passions. D'autre part, la facilité avec laquelle tous les obstacles extérieurs, naturels ou sociaux, sont écartés ou surmontés donne aussi l'impression de leur absence en même temps que celle de l'isolement du sujet en face des impulsions de la nature. En quelques minutes, on s'aime, on se marie, on se déteste, on se venge, etc... [.....]. Ce caractère (d'irréalisme)... apparaît dans les films même les plus moralisateurs... Le danger qui consiste à fausser ainsi les données de la vie réelle est d'autant plus grand que le cinéma, plus qu'aucun autre mode de représentation, donne une illusion plus parfaite de la vie et l'impression de l'exactitude objective ([31]). »

Comment l'enfant, l'adolescent réagiront-ils à cette conception de la vie sous-entendue dans le film ?

Puisque le bonheur est toujours présenté dans une vie qui n'est pas celle qu'ils vivent et voient vivre autour d'eux, vie obscure de travail régulier, vie dépendante, vie honnête, c'est donc qu'il n'y a pas de bonheur dans cette vie-là ! Pour être heureux, il faut, de toute nécessité, commencer par être riche, puissant et libre ; ou bien il faut, en marge de la vie quotidienne, chercher et poursuivre l'aventure sentimentale. La poursuivre, oui, par tous les moyens : n'est-il pas évident que les barrières morales ne sont qu'obstacles inadmissibles, injustes ? Les adolescents, à mesure qu'ils avancent en âge, tireront les conclusions : les enquêtes faites par la J.O.C.F. dans les milieux de jeunes travailleuses observent avec insistance que les habituées du cinéma prennent souvent en dégoût extrême la vie qu'elles sont contraintes de mener, et qu'il n'est pas rare qu'elles cherchent dans l'aventure sentimentale, parfois la plus dangereuse, un dérivatif à leur ennui ([32]). Ajou-

(31) Adolphe Galliard. *l. c.*, pp. 309-310.

(32) « Il y a des jeunes filles qui n'existent que pour manger et aller au cinéma. Mais, rentrées chez elles, elles pleurent à chaudes larmes.

tons que le sentiment de l'injustice complète qui préside à la distribution des possibilités de bonheur dans la vie présente suscitera chez certains, ou renforcera dangereusement des sentiments de jalousie et de révolte ([33]) : plus qu'un « inadapté », l'adolescent pourrait bien devenir, dans la vie même qu'il doit mener, un « dévoyé ».

Quant à l'enfant plus jeune, s'il n'est pas encore en état de tirer pareilles conclusions pratiques, du moins la conviction ne risque-t-elle pas de s'établir secrètement dans son esprit que la vraie vie, la seule qui vaille d'être vécue, est celle qu'il voit vivre par les héros du film ? Ceux-ci d'ailleurs n'exercent-ils pas sur lui une intense fascination ? « Si l'on demandait à mille enfants quel est leur héros préféré, ils nous citeraient probablement Charlie Chaplin, Rudolph Valentino, ou telle actrice bien connue... Les enfants collectionnent aujourd'hui et avec un bien plus grand enthousiasme les photographies des héros de l'écran que celles des héros de la race, de la vie et de la pensée humaine. ... Le visage d'un acteur de cinéma en vogue, qui probablement n'aura comme richesse qu'un visage photogénique, mais aucune conception ou compréhension de vie cérébrale, de vie élevée, comblera d'émotion émue les enfants de notre génération » ([34]). Ainsi la grande vedette sans moralité et l'aventurier sans scrupules deviennent les idoles de la fille ou du garçon. Ils en miment les gestes et les attitudes ; ils rejouent indéfiniment les épisodes qui les ont frappés — et cette simple imitation est déjà combien déplorable ! ([35]) — mais ils s'imprègnent encore de leur conception de la

---

Pourquoi ? Parce qu'elles ont un idéal qu'elles ne réalisent pas ». Cité par Céline Lhotte et Elisabeth Dupeyrat, *Préparation du futur foyer. I. Comment assurer le pain quotidien.* Enquêtes de la J. O. C. F., 1937, p. 61. — Dans la même enquête, on remarque avec insistance que le cinéma constitue pour beaucoup une initiation détestable aux choses du mariage, tant au point de vue physiologique qu'au point de vue sentimental : « Pour celles qui veulent savoir, c'est (= le cinéma) bien pratique ! » (p. 61) ; « Elles fréquentent à cause des films qui leur donnent l'idée de courir après les garçons » (p. 139) ; « Je veux un type à qui le cinéma plaira, car, moi, c'est ma vie » (p. 62).

(33) *Le cinéma démoralisateur, l.c.*, p. 5.

(34) M. de Feo, *l.c.*, p. 32.

(35) Un des enquêteurs cités dans le rapport du Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (2e session du C.P.E., 1926, p. 125) attire l'attention sur *l'effet moral et physique du métier cinématographique sur l'enfant-acteur de cinéma*, et regrette que la documenta-

vie. Dualisme très dangereux, qui prépare pour l'avenir de graves déceptions, et, dès maintenant, complique singulièrement la tâche des parents et des éducateurs : l'enfant dont les parents, sérieux et honnêtes, surveillent l'éducation, ne va-t-il pas renfermer en soi, comme un trésor incommunicable, les leçons reçues au cinéma et qui contredisent celles qu'il reçoit en famille ? Apparemment, il s'assimilera ces dernières ; en réalité il les subira, du reste à la perfection : les enfants sont maîtres dans l'art de la simulation ; et il cachera derrière cette façade l'empreinte véritable dont son âme est marquée.

Tel est, nous semble-t-il, le danger majeur du cinéma pour adultes : avant toute expérience de la vie, il risque d'en fausser la conception, et de pervertir l'âme de l'enfant en avilissant, à ses yeux, les principes mêmes de la vie morale.

Ce n'est pas tout. On a remarqué que le caractère des enfants qui vont souvent au cinéma s'altère peu à peu de singulière façon. Non pas que le développement de leur esprit en soit hâté : ce sont toujours psychiquement des enfants. Et cependant... ils ne savent plus jouer..., à peine rire... ; leur spontanéité est comme paralysée. Le Directeur de la Croix-Rouge de la Jeunesse à Melbourne notait ceci ([36]) : « Au point de vue moral, l'esprit se développe d'une façon prématurée ; l'enfant ne se contente plus d'amusements enfantins, son imagination vagabonde à la faveur des scènes vues au cinéma. Un enfant qui fréquente le cinéma est toujours précocement dramatique ». Et M. C. Magnau précisait encore, à la suite d'une enquête faite dans une école de filles de 600 élèves ([37]) : « chez celles qui fréquentent les vues animées, la sensibilité s'émousse, le cœur s'endurcit, elles sont vieillies, sceptiques... ».

---

tion sur ce point soit incomplète. Nous touchons ici à la question du cinéma, école de criminalité. Voir à ce sujet de pénétrantes remarques dans *Dossiers A.P.*, 1935, p. 1428-1437. Les discussions au sein du C.P.E. se résument en ceci : si le cinéma pour adultes n'est pas par lui-même école de criminalité, il le devient facilement pour des enfants dont la santé physique et morale, du fait surtout d'un milieu familial taré, laisse à désirer. Par ailleurs, l'excitation au délit la plus dangereuse vient de ce que, dans beaucoup de films, « la criminalité est présentée comme une profession qui en vaut une autre ».

(36) *Rapport du Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge*, 2e session du C.P.E., 1926, p. 123.

(37) Cité dans *Le cinéma démoralisateur*, *l.c.*, p. 1202.

Ce n'est pas sans tristesse ni inquiétude que nous recueillons ces constatations. Il y a longtemps qu'on a remarqué que le desséchement du cœur est le résultat fatal d'une initiation malsaine et trop précoce aux mystères de la vie. Nous touchons ici au danger le plus grave du cinéma pour adultes : il donne aux enfants, — et de la façon la plus directe — une éducation sentimentale ([38]) ; il leur donne aussi indirectement, ou du moins, en excitant une curiosité latente, il les invite à chercher une initiation sexuelle. Education sentimentale, que vaut-elle ? Ce que nous avons dit précédemment suffit à montrer combien elle est irréelle et immorale. Sans aucun égard à la hiérarchie des valeurs, l'amour est présenté comme maître incontestable et irrésistible de la vie, comme source seule véritable du bonheur. C'est bien ainsi, en définitive, qu'on l'envisage. Il n'est plus question de désintéressement ; des deux mouvements synchrones de l'amour : exigence passionnée du don de l'autre, et don magnifique de soi, le second est supprimé : il ne reste que l'égoïsme. Des éléments de l'amour vrai, éléments proprement spirituels, spécifiquement humains, qui appartiennent à la volonté et à l'intelligence, et éléments d'ordre inférieur, sentimentaux et physiologiques, les seconds seuls sont retenus. Seulement, ainsi isolés, devenus le tout de l'amour, ils perdent et lui font perdre à lui aussi toute possibilité d'ennoblissement, et même toute raison d'être. Quant à l'initiation sexuelle, ce n'est pas auprès de ceux qui pourraient la lui donner en toute sécurité morale que l'enfant ira la chercher : les mystères de la vie sont déjà pour lui des mystères honteux, dont on ne parle qu'en cachette. Irait-il d'ailleurs trouver ceux qui ont pour mission de l'éclairer, que ceux-ci se heurteraient presque à une impossibilité : à cet enfant prématurément inquiet, il faudrait dire beaucoup plus que ne comporte son âge, plus surtout que ne permet le désarroi malsain qui le trouble.

Car si le cinéma agit profondément sur l'âme, en ce qui concerne les choses de l'amour, il agit profondément aussi sur le corps, en hâtant, chez le garçon surtout, l'éveil des sens. Tout y conspire : l'amoralisme du thème, l'audace des scènes, l'obscurité de la salle, la musique, la psychologie collective de la salle : très vulgaire et dangereusement contagieuse, en-

(38) Voir à ce sujet P. Rigaux, *L'éducation du sentiment chez les jeunes, l.c.*

fin cette impression de « fuite », d'« évasion » hors de la vie présente et de ses obligations, qu'on éprouve au spectacle de la fantaisie ou de l'irréel.

S'il s'agit du tout jeune enfant « pour lequel l'instinct n'a pas encore point à l'horizon de la conscience, la vision érotique peut ne provoquer aucune réaction émotive, mais l'impression suscitée se dépose dans le subconscient pour réapparaître demain, avec le trouble intérieur d'un souvenir confus » (39). A fortiori pour l'adolescent, l'impression se dépose pour réapparaître demain : « S'il est vrai, écrit Mauriac (40), d'une vérité presque inavouable, tant elle est amère, que nous ne commettons jamais un acte mauvais, fût-ce avec horreur, sans désirer tôt ou tard de le commettre une fois encore (car l'habitude commence avec le premier acte), la peinture même impitoyable de certains désordres, en nous en rendant complices par l'imagination, risque de nous inciter à une expérience plus concrète, car l'image amorce, elle aussi, une habitude, une accoutumance ». Mauriac dit cela du roman ; combien plus faut-il le dire du film qui ne se contente pas de décrire, mais qui fait voir... Voici d'ailleurs comment le Docteur Fabio Pennachi décrit les effets du cinéma sur l'adolescent (41) :

« La sensation qui, par la vision, arrive aux centres nerveux, provoque des émotions érotiques qui sont exaltées par l'obscurité du lieu, par la promiscuité des sexes, par la musique qui rend plus suggestives les scènes passionnelles projetées sur l'écran. Cette excitation précoce des sens ... a des conséquences très fâcheuses pour l'adolescent ; sa conscience est troublée par la préoccupation sexuelle qui influe sur son humeur en la déprimant, et sur son attention en la détournant de ses occupations ordinaires ; l'étude lui devient pénible ; il en est de même des travaux habituels qu'il fait sans goût et avec nonchalance. Le désir sexuel, au contraire, se fait plus vif et pousse l'adolescent à la recherche de nouveaux excitants et de nouvelles émotions Et l'éducation ne pourra pas toujours remédier au dommage qui en résulte.

« L'effet intense et profond produit par tout cet ensemble

(39) Dr Fabio Pennachi, cité dans *Le cinéma démoralisateur*, p.1203.
(40) F. Mauriac, *La littérature et le péché*, dans *Figaro littéraire*, samedi 12 mars 1938.
(41) Cité dans *Le cinéma démoralisateur*, p. 1204.

de choses sur la psychologie de l'adolescent explique la place qu'a prise le cinéma parmi les causes des maladies nerveuses et mentales. »

Conclusion.

Nous avions annoncé des jugements sévères : ils le sont. Rappelons encore qu'ils n'atteignent pas le cinéma en général et à priori, mais le cinéma pour adultes, seul accessible, aujourd'hui, à la majorité des enfants.

S'il fallait résumer brièvement nos observations, nous dirions ceci :

1° Tant par lui-même que par les circonstances qui l'accompagnent, le cinéma n'est pas bon pour la santé des enfants ([42]).

2° L'abus du cinéma risque de compromettre dangereusement l'évolution intellectuelle de l'enfant.

3° Surtout, le mélodrame cinématographique moderne est fatal au développement moral de l'enfant. Au point qu'il ne soit pas excessif de parler du cinéma « école d'immoralité et de criminalité ».

« On peut affirmer, déclare le Rapport de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ([43]), que la vie de l'enfant moderne est envahie par le cinéma et par un cinéma presque entièrement inadapté à son but. »

« Tous savent, écrit Pie XI ([44]), combien de mal les mauvais films produisent dans l'âme. Ce sont des occasions de péché ; ils poussent la jeunesse dans les voies du mal parce qu'ils sont la glorification des passions ; ils montrent la vie sous un faux jour, offusquent l'idéal, détruisent l'amour pur, le respect du mariage, l'affection pour la famille. Ils peuvent même créer des préjugés entre les individus, des malentendus entre les nations, entre les classes sociales, entre des races entières. »

P. ALLARD, S. I.

---

(42) Nous devons signaler que certains, entre autres M. Rollet (France) et le marquis de' Calboli (Italie) estiment qu'on a tendance à exagérer les inconvénients pour la santé, en particulier pour la vue. 2e session du C.P.E., 1926, p. 29. — Nous ne pensons pas que ce soit exact en ce qui concerne les inconvénients pour le système nerveux.

(43) *2e session du C.P.E.*, 1926, Annexe 5, p. 124.

(44) Encyclique « Vigilanti cura », col. 263.